



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC 1

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en sciences de la vie et de la terre, session 2023, dans l'académie de Montpellier.

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

La rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de Montpellier, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1er : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2023, dans l'académie de Montpellier :

Madame TELLIER Agnès, professeure certifiée et assimilée de classe exceptionnelle, présidente, Cité Scolaire Françoise Combes, Montpellier.

Monsieur VINCENT Jérôme, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional de classe normale, vice-président, Rectorat de l'académie de Montpellier, Montpellier.

Monsieur GAUBIAC Fabrice, professeur agrégé de classe normale, expert, Institut universitaire de technologie de Montpellier, Montpellier.

Madame MONTEIL Anne-Pascale, professeure agrégée de classe normale, Lycée Albert Camus, Nîmes.

Monsieur ROUSSEL Matthieu, professeur certifié et assimilé de classe normale, Lycée Aristide Maillol, Perpignan.

Madame MARBOUTY Laurence, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Lycée Jean Mermoz, Montpellier.

Madame GARAMBOIS Véronique, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Ircm Val d'Aurelle, Montpellier.

Madame RIVENET Florence, professeure agrégée hors classe, suppléante, Lycée Albert Camus, Nîmes.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Article 3 : La secrétaire générale de l'académie de Montpellier est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à *Montpellier*, le

16 MAI 2023

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL